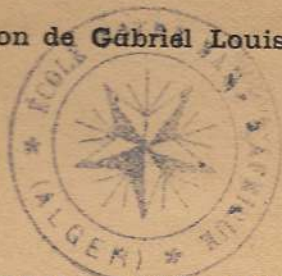


S. S. PIE XII

MESSAGES DE GUERRE AU MONDE

LA GUERRE MONDIALE. — APPELS
AUX PEUPLES ET AUX CHEFS D'ETATS.
— ADRESSES A LA FRANCE, A LA
POLOGNE, A L'ITALIE. — LES CONDI-
TIONS DE LA VIE DES NATIONS ET
LES RAPPORTS ENTRE LES PEUPLES. —
APPEL AUX TRAVAILLEURS. — LA
QUESTION SOCIALE. — L'ORGANI-
SATION DE LA DÉMOCRATIE. —
LETTRE A LA FRANCE.

Introduction de **Gabriel Louis JARAY**



ÉDITIONS SPES - PARIS

1915

MESSAGE DE NOEL 1942
SURL'ORDRE ET LA PACIFICATION
DE LA SOCIÉTÉ

C'est avec une joie et une piété toujours renouvelées, fils très chers de l'univers entiers, que nous recevons chaque année, lorsque revient la fête de Noël, le message qu'entendit autrefois la crèche de Bethléem. Telle une lumière au milieu des ténèbres, la parole de Jésus trouve toujours un suave écho dans les cœurs chrétiens, car elle illumine de la splendeur des vérités célestes un monde aveuglé par de tragiques erreurs, elle apporte une joie débordante et toute pleine d'espoir à des hommes accablés d'une profonde et amère tristesse, elle annonce aux fils d'Adam leur libération et leur affranchissement des liens du péché, elle promet enfin la miséricorde, l'amour et la paix à la foule innombrable des souffrants et des affligés, de ceux qui voient leur bonheur anéanti et leurs énergies brisées par l'ouragan de rivalités et de haines qui ravage notre époque.

Et les cloches qui répandent ce message par toute la terre ne rappellent pas seulement le don divin fait à l'humanité à l'origine du christianisme : elles annoncent et proclament une réalité non moins consolante pour nous, une réalité éternellement jeune, vivante et vivifiante, celle de la « lumière véritable, qui éclaire tout homme venant en ce monde » et ne

connait pas de déclin. Le Verbe Eternel, voie, vérité et vie, en naissant dans l'obscurité d'une grotte, a par le fait même anobli et consacré la pauvreté. Il a également inauguré sa mission de docteur, de Sauveur et de Rédempteur du genre humain, et la doctrine, que venait de consacrer son exemple continue à renfermer pour nous les paroles de la vie éternelle, les seules capables de résoudre les problèmes les plus angoissants, ces problèmes que n'ont jamais résolus ni ne résoudront jamais des doctrines éphémères, des industries purement humaines, et dont la solution s'impose pourtant plus impérieusement que jamais à une humanité plongée dans l'amertume de la révolte.

Le « *Misereor super turbam* », dont s'inspira toute la vie du Christ, demeure pour Nous une consigne sacrée et inviolable, qui vaut pour tous les siècles et toutes les situations humaines. A moins de se renier elle-même et de renoncer à sa mission maternelle, l'Eglise doit prêter l'oreille au cri d'angoisse filiale qui monte vers elle de toutes les classes de l'humanité. Sans doute ne prétend-elle exprimer aucune préférence pour telle ou telle solution particulière et concrète qu'un peuple ou un Etat particulier cherche à apporter aux très graves problèmes de sa stabilité intérieure ou de sa politique internationale. Il lui suffit que la loi divine soit respectée. Mais, d'autre part, l'Eglise est « la colonne et le fondement de la vérité » (1^{er} Tim. 3,15). De par la volonté de Dieu et en vertu d'une mission reçue du Christ, elle est la gardienne de l'ordre, naturel et surnaturel. A ce titre, elle est obligée de rappeler bien haut, devant ses fils et en présence de l'univers entier, les principes inébranlables dont doit s'inspirer la vie humaine, et maintenir ces principes à l'abri de toute interprétation fautive ou tendancieuse, de tout obscurcissement, de toute contamination, de toute erreur. C'est qu'en effet la seule observation

de ces règles, et non pas les efforts individuels de volontés nobles et généreuses, assurera la solidité dernière de n'importe quel ordre nouveau, national et international, de cet ordre que tous les peuples réclament avec d'ardentes supplications. Nous savons quel courage et quel esprit de sacrifice animent aujourd'hui tant de nations : Nous connaissons aussi leurs angoisses et leurs souffrances. Et c'est pour tous les peuples sans aucune exception qu'en cette heure d'épreuves et de peine indicibles, Nous ressentons un amour profond, impartial, indéfectible. Nous désirons de tout Notre âme leur apporter tous les encouragements, leur procurer tous les secours qui seront en Notre pouvoir.

*Rapports internationaux et ordre intérieur
des nations.*

Notre dernier message de Noël exposait le point de vue chrétien sur l'établissement d'un ordre international conforme aux exigences divines. Aujourd'hui, certains que nous sommes de l'approbation bienveillante de tous les gens honnêtes, nous voulons Nous occuper, avec un soin tout particulier et non moins d'impartialité, des règles essentielles qui doivent présider à l'ordre intérieur des Etats et des peuples. Rapports internationaux et ordre intérieur sont en dépendance très intime : l'équilibre et l'harmonie entre les Nation dépendent de l'équilibre intérieur, du degré de développement matériel, social et intellectuel auquel sera parvenu chaque Etat particulier. L'expérience a montré qu'il était impossible d'entretenir avec l'extérieur des relations pacifiques à la fois solides et durables s'il n'existe pas, à l'intérieur des frontières, un « front de paix » qui inspire confiance. Il s'ensuit que seule la volonté bien arrêtée d'établir à l'intérieur comme à l'extérieur une paix intégrale permettra de libérer les peuples

de la cruelle obsession de la guerre, de rendre plus rares ou même de supprimer graduellement les causes matérielles et psychologiques de nouveaux conflits et de nouveaux bouleversements.

Deux conditions de la paix sociale.

Toute vie sociale digne de ce nom, de même qu'elle est née d'une volonté de paix, doit se proposer la paix comme but suprême, autrement dit cette « tranquillité dans l'ordre » où St Thomas voit comme l'essence de la paix (II a, II ae, q. 29 a. I ad I). La vie sociale dépend donc de deux conditions primordiales : vie commune dans l'ordre, vie commune dans la tranquillité.

I. — LA VIE COMMUNE DANS L'ORDRE

L'ordre, fondement de la vie sociale, d'une vie menée par des êtres doués d'intelligence et de sens moral et qui aspirent à réaliser une fin conforme à leur nature, ne saurait être une pure juxtaposition d'éléments numériquement distincts : il est plutôt, et surtout doit être une tendance à la réalisation toujours plus parfaite d'une unité intérieure, sans que disparaissent pour autant des différences justifiées, sanctionnées par la volonté du Créateur ou par des normes surnaturelles.

Une claire intelligence des fondements authentiques de toute vie sociale s'impose aujourd'hui plus que jamais, à une époque où l'humanité, intoxiquée par la virulence des erreurs et des égarements sociaux, en proie à une fièvre de désirs, de projets, de doctrines contradictoires, se débat anxieusement au sein d'un désordre qu'elle-même a provoqué, et constate à ses dépens la force destructrice des fausses doctrines sociales qui font abstraction des lois de

Dieu ou même les contredisent. Et puisque l'anarchie ne peut disparaître que devant un ordre de choses librement accepté et conforme aux exigences de la nature — (de même que les ténèbres, avec leur cortège d'incertitudes et de terreurs, ne peuvent être chassées que par la pleine lumière, et non par des feux follets) — le salut, le renouveau et une amélioration progressive de la société, ne peuvent être espérés et rendus possibles que par le retour d'élites nombreuses et influentes à une juste conception de la vie sociale. Un pareil retour exige, de la part de Dieu, une grâce exceptionnelle, et, de la part des hommes de bien qui contemplant de loin cet idéal, une volonté inébranlable, constamment décidée au sacrifice. Peu à peu, de ces élites plus influentes et plus capables d'estimer exactement tout ce qu'une juste conception de la vie sociale renferme d'attrayante beauté, pénétrera dans les masses elles-mêmes la foi dans la valeur, dans l'origine spirituelle et divine de la vie sociale. C'est ainsi que s'aplanira la voie qui conduit au réveil, à l'approfondissement et à la consolidation de ces principes moraux sans lesquels les plus orgueilleuses réalisations ne représenteront jamais qu'une Babel dont les habitants, même s'ils vivent entre les mêmes murs, parlent des langues diverses et contradictoires.

Dieu, cause suprême et fondement premier de la vie individuelle et sociale.

De la vie individuelle et sociale il convient de remonter à Dieu, sa Cause Suprême, son Fondement premier, puisqu'il a créé la première société conjugale, source de la famille et des communautés ethniques ou nationales. La vie sociale reflète vraiment quoique imparfaitement son exemplaire, le Dieu Un en trois personnes, qui par le mystère de son Incarnation a racheté et relevé la nature humaine. Elle

possède donc — la raison et la révélation nous l'apprennent — un idéal et une fin d'une portée morale et d'une valeur absolues, et qui demeurent, au-dessus de toutes ses transformations historiques. Elle possède aussi une puissance d'attraction qui, loin d'être diminuée par les déceptions, erreurs ou échecs, entraîne irrésistiblement les esprits les plus nobles et les plus fidèles au Seigneur, à reprendre avec une énergie accrue, une expérience nouvelle, des connaissances, des moyens et des méthodes mieux adaptés, ce qu'en d'autres temps et circonstances on avait tenté en vain.

La raison d'être de la société, sa fin essentielle, c'est de conserver, développer et perfectionner la personne humaine, en l'aidant à réaliser aussi parfaitement que possible les principes et l'idéal religieux et culturel assignés par le Créateur à chaque homme en particulier et à toute l'humanité dans son ensemble et dans ses ramifications naturelles.

Toute doctrine ou construction sociale qui nie cette connexion de l'humain avec Dieu ou qui en fait abstraction, s'engage dans la voie de l'erreur. D'une main elle construit, mais de l'autre elle prépare les forces de désagrégation qui tôt ou tard se retourneront contre elle. Lorsque, méconnaissant le respect dû à la personne et à son activité, elle ne lui fait aucune place dans ses institutions et ses fonctions législatives ou exécutives, loin de servir la société elle en sape les bases; loin d'animer ou de réaliser l'aspiration commune, elle lui ôte toute valeur propre pour la réduire en formules de propagande qui rencontreront dans une masse toujours plus nombreuse une répulsion nette et résolue.

Si la vie sociale comporte l'unité, elle ne supprime pas pour autant les différences naturelles. Mais, si l'on pose comme fondement Dieu, suprême régulateur de tout l'humain, ressemblances et différences entre les hommes se situent à leur place dans un

ordre absolu d'êtres et de valeurs, ordre moral par conséquent. Si au contraire l'on supprime ce fondement, aussitôt, entre les divers domaines de l'activité humaine, s'ouvrent de dangereuses fissures : leurs caractères, leurs limites, leurs valeurs respectives se confondent; des influences tout empiriques, souvent même des impulsions aveugles décident, à la mode du jour, laquelle de ces formes d'activité prendra le pas sur les autres.

Ainsi, pendant ces dernières décades, toute la vie de la cité s'ordonnait au profit. Maintenant, une autre idéologie règne, qui envisage toutes choses et toutes personnes du seul point de vue politique, à l'exclusion de toute considération morale et religieuse. Déviation fatale, lourde de conséquences imprévisibles pour la vie sociale, qui n'est jamais plus près de perdre ses plus nobles prérogatives que lorsqu'elle croit pouvoir oublier ou renier la source éternelle de sa dignité : Dieu.

La raison, éclairée par la foi, attribue aux personnes et aux sociétés particulières une place déterminée et noble; elle sait — pour nous en tenir au plus important — que toute l'activité de l'Etat, politique ou économique, doit s'ordonner à la réalisation durable du bien commun, c'est-à-dire de ces conditions extérieures nécessaires à l'ensemble des citoyens pour le développement de leurs qualités et de leurs aptitudes, de leur vie matérielle, intellectuelle et religieuse; mais cela, dans la mesure seulement où, d'une part, la famille et les autres organismes auxquels la nature a d'abord confié cette charge, n'y suffisent pas, et d'autre part, où la personne humaine, pour la réalisation de ses fins religieuses, n'aurait pas déjà à son service l'Eglise, cette autre société universelle, établie par la volonté salvifique de Dieu.

Dans une construction sociale pénétrée et commandée par la pensée religieuse, la fonction économique et toutes les autres fonctions de la culture humaine

constituent, par leur riche variété et leur harmonieuse coordination, comme un vaste chantier où les hommes, égaux par leur âmes et divers par leur rôle, voient leurs droits respectés et trouvent leur plein accomplissement; sinon, le travail sera déprécié et l'ouvrier avili.

L'organisation juridique de la société et ses fins.

Pour que la vie sociale, telle qu'elle est voulue par Dieu, puisse atteindre son but, elle a besoin d'une organisation juridique qui lui serve d'appui extérieur, de rempart et de protection. Organisation dont le rôle n'est pas de dominer, mais de servir le développement et le progrès vivant du groupe social avec toute la richesse de ses fins diverses; et cela, en secondant le concours pacifique de toutes les énergies individuelles et, par des moyens appropriés et honnêtes, en défendant ces énergies contre tout ce qui contrarierait leur complet développement.

Pour garantir l'équilibre, la sécurité et l'harmonie dans la société, cette organisation jouit également d'une puissance de coercition à l'égard de ceux que d'autres moyens ne suffisent pas à maintenir dans les bornes de la discipline du groupe. Mais dans le juste exercice de ce droit, une autorité digne de ce nom ne perdra jamais la conscience angoissante de sa responsabilité devant le Juge éternel, au tribunal de qui toute sentence injuste et plus encore tout rejet des normes voulues par lui, sera inexorablement condamné.

Les principes premiers, décisifs, fondamentaux, de la société demeurent au-dessus des entreprises de l'intelligence humaine. On pourra les nier, les mépriser, les transgresser, jamais les abroger par un acte de droit efficace. Les conditions de la vie se transforment avec le temps, sans doute, mais il n'y a jamais différence absolue ni discontinuité complète

entre le droit d'hier et celui d'aujourd'hui, entre la disparition des constitutions et des pouvoirs anciens et l'apparition d'institutions nouvelles.

En tout cas, quels qu'aient été les changements ou les transformations, la fin de toute vie sociale demeure identique, sacrée, obligatoire : le développement des valeurs personnelles de l'homme, image de Dieu. L'obligation demeure, pour chaque membre de la famille humaine, d'accomplir son immuable destinée, quel que soit le législateur à l'autorité duquel il obéit. Par conséquent, tout homme conserve le droit inaliénable, qu'aucune opposition ne peut détruire, et qui doit être reconnu par ses amis et par ses ennemis, à une organisation juridique qui, dans ses principes et son activité, demeure pénétrée de la pensée que sa seule raison d'être, c'est de servir le bien commun.

A l'organisation juridique également incombe la tâche très haute, mais très ardue, d'assurer les rapports harmonieux entre les individus, entre les groupes sociaux et à l'intérieur de ces groupes. Elle y parviendra, pourvu que les législateurs se gardent de certaines maximes funestes à la communauté et à sa cohésion interne, maximes qui tirent leur origine d'une série de postulats erronés.

Parmi ces postulats, il faut compter celui du positivisme juridique, qui confère une fausse majesté aux lois positives purement humaines, frayant la voie à un discrédit dangereux de la loi de la conscience morale. Il faut compter aussi une théorie qui revendique pour telle nation, telle race, telle classe, l'« instinct juridique », impératif suprême et norme sans appel. Il faut compter enfin ces systèmes différents d'allures et fondés sur des principes opposés, mais qui s'accordent à considérer l'Etat ou une oligarchie qui le représente comme une autorité absolue et suprême, au-dessus de tout contrôle et de toute critique, même quand ses maximes et leurs applica-

tions aboutissent à nier les données fondamentales de la conscience humaine et chrétienne.

Que l'on considère loyalement et attentivement la connexion vitale entre un véritable ordre social et une véritable organisation juridique ; qu'on se rappelle que pour l'unification intime de la diversité sociale, il faut que prédominent les forces spirituelles, que l'on respecte la dignité humaine, en soi et chez les autres, qu'on aime la société et les fins que Dieu lui a assignées, et l'on ne s'étonnera plus alors de voir le triste aboutissement de ces systèmes juridiques qui ont quitté la voie royale de la vérité pour s'avancer sur le terrain mouvant des postulats matérialistes. Au contraire, on comprendra qu'il est nécessaire et urgent de revenir à une vue du monde spirituelle et morale, sérieuse et profonde, chaude de sentiments véritablement humains et illuminée des splendeurs de la foi chrétienne, qui nous montre, dans l'organisation juridique, le reflet apparent de la structure sociale voulue par Dieu, beau fruit de l'intelligence humaine qui est elle-même image de l'esprit de Dieu.

Cette conception organique, seule vivante, et dans laquelle s'harmonisent le plus noble humanisme et le plus authentique esprit chrétien, se résume dans la formule lapidaire de l'Écriture, brillamment commentée par saint Thomas : « *Opus justitiae pax* » (IIa IIae, q. 29, a. 3). Elle s'applique à toute la vie sociale, à son aspect intérieur comme à son aspect extérieur. Elle repousse le contraste et le dilemme : amour ou droit ; elle proclame la synthèse féconde : amour et droit.

Amour et droit : double reflet du même esprit de Dieu. Les deux termes résument l'aspiration et garantissent la dignité de l'esprit humain. Ils s'exigent l'un l'autre, coopèrent, s'animent, se soutiennent, préparent de concert les voies de la concorde et de la paix, le droit ouvrant la route à l'amour, l'amour

tempérant la rigueur du droit et lui donnant tout son sens. De concert, ils entretiennent la vie de l'homme dans cette atmosphère sociale qui, malgré les déficiences, les échecs, les épreuves de cette terre, permet une fraternelle communauté.

Mais que les pernicieuses idées matérialistes viennent à prendre le dessus ; que l'ambition du pouvoir et du pouvoir sans contrôle leur donne la direction des événements, alors on verra de jour en jour davantage s'affirmer leur force de désagrégation et disparaître la justice et l'amour : prélude aux catastrophes imminentes pour une société qui a renié Dieu.

II. — VIE EN COMMUN DANS LA TRANQUILLITÉ

Le second élément fondamental de la paix, celui vers lequel tend presque instinctivement toute société humaine, c'est la tranquillité. Bienheureuse tranquillité, qui n'a rien de commun avec un fixisme dur et obstiné, tenace et puérilement attaché à soi-même ; rien de commun non plus avec certaine répugnance, fille de l'ignorance et de l'égoïsme, à appliquer l'esprit aux problèmes que posent l'évolution et la montée des générations nouvelles, avec leurs progrès et leurs besoins nouveaux.

Car un chrétien, conscient de sa responsabilité même envers le plus petit d'entre ses frères, ne peut se résoudre à une tranquillité paresseuse. Loin de se dérober, il agira, luttera contre l'inertie, dans cette grande bataille spirituelle dont le but est de construire la société, ou plutôt de lui donner une âme.

Accord de la tranquillité et de l'activité.

Aux yeux de qui a compris la convenance et la nécessité d'un substrat spirituel pour la société, et la noblesse de son idéal, la tranquillité, telle que l'entend saint Thomas, loin de s'opposer à une acti-

tivité intense, se fond harmonieusement avec elle. A vous surtout, jeunes gens, si portés à tourner le dos au passé et à diriger vers l'avenir un regard chargé de désirs et d'espoirs, nous dirons, mûs par Notre amour et Notre sollicitude paternelle : l'exubérance et l'audace ne suffisent pas : il faut qu'elles soient mises au service du bien et d'un drapeau sans tache. Vaine est l'agitation, la fatigue qui ne se repose pas en Dieu et sous sa loi éternelle. Il faut qu'une certitude vous anime : la certitude de combattre pour la vérité, de lui vouer votre estime, vos énergies, vos aspirations, vos sacrifices ; la certitude de combattre pour les lois éternelles de Dieu, pour la dignité de la personne humaine et la réalisation de ses fins. Là où, hommes mûrs et jeunes gens, à l'image de la vivante et éternelle tranquillité de Dieu, coordonnent, dans un authentique esprit chrétien, la diversité des caractères et des activités, là où les forces d'évolution s'accroissent aux forces modératrices, l'écart naturel entre les générations ne deviendra jamais un péril, mais favorisera beaucoup, à travers les changements des conditions de la vie, d'une époque à l'autre, le jeu des lois éternelles de Dieu.

Le monde ouvrier.

Il est un domaine de la vie sociale où, après un siècle des plus âpres conflits, on voit régner aujourd'hui un calme au moins apparent ; et nous voulons parler de ce monde, toujours plus étendu, du travail, de cette immense armée des ouvriers, des salariés, des « dépendants ». Si l'on prend comme une donnée de fait la situation présente, avec les nécessités de la guerre, on pourra dire que cette tranquillité est une exigence nécessaire et fondée, mais si on l'envisage du point de vue de la justice, cette tranquillité restera pure apparence tant que le but — un mouvement ouvrier réglé et légitime — ne sera pas atteint.

Toujours mue par des motifs religieux, l'Église a condamné les divers systèmes du socialisme marxiste. Elle maintient toujours cette condamnation, car c'est son devoir et son droit permanent de préserver les hommes des courants d'influences qui mettent en danger leur salut éternel. Mais elle ne peut ni ignorer, ni refuser de voir que l'ouvrier, dans son effort pour améliorer sa condition, se heurte à un système social qui, loin d'être conforme à la nature, s'oppose à l'ordre établi par Dieu et à la fin qu'il a assignée aux biens de la terre. Aussi, tout en constatant que certains efforts d'amélioration, ayant fait fausse route, sont périlleux et condamnables, quel homme, et surtout quel prêtre et quel chrétien pourrait demeurer sourd au cri parti du plus profond de la masse, qui dans le monde d'un Dieu juste appelle la justice et la fraternité? Pareille attitude serait coupable, injustifiable devant Dieu, contraire à la parole inspirée de l'Apôtre qui, tout en proclamant la nécessité de s'opposer résolument à l'erreur, sait aussi qu'il faut être plein d'égards pour ceux qui se trompent et demeurer accueillant à leurs aspirations, à leurs espérances et aux motifs qui les animent.

Dieu, en bénissant nos premiers parents, leur a dit : « Croissez et multipliez-vous, remplissez la terre et soumettez-la. » (Gen. I, 28.) Et plus tard, au premier chef de famille il a dit encore : « Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front. » (Gen. III, 19.) La dignité de la personne humaine exige donc normalement comme fondement naturel de la vie, le droit à l'usage des biens de la terre, auquel répond l'obligation fondamentale d'assurer à tous les hommes, autant que possible, la propriété privée. Les normes juridiques positives, qui règlent la propriété privée, peuvent changer et en restreindre plus ou moins le libre usage ; mais si elles veulent contribuer à la pacification de la communauté, elles devront empêcher que l'ouvrier qui est, ou doit devenir père de

famille, soit condamné à une dépendance, à une servitude économique inconciliable avec ses droits de personne.

Que cette servitude dérive de la dictature du capital privé ou de la puissance de l'Etat, l'effet en est le même ; bien plus, quand un Etat prétend dominer et régler vie publique et vie privée, étendant son domaine jusqu'aux croyances et aux consciences, ce manque de liberté peut avoir des conséquences plus graves encore : les faits en font foi.

*Cinq points fondamentaux
pour l'ordre et la pacification de la société*

Si l'on juge à la lumière de la raison et de la foi ces fondements et ces fins de la vie en société que nous venons d'exposer, si l'on contemple leur pureté, leur élévation morale et leurs effets bienfaisants dans tous les domaines, on se ralliera du coup à ces puissants principes, que des énergies tendues vers un grand idéal et résolues à renverser tous les obstacles pourraient donner pour règle, ou mieux, rendre à un monde en complet désarroi, après avoir abattu les barrières intellectuelles et juridiques dressées par les préjugés, les erreurs, l'indifférence et par une laïcisation prolongée de la pensée, du sentiment, de l'action qui a soustrait la cité terrestre à la lumière et à l'influence de la Cité de Dieu.

Aujourd'hui plus que jamais, c'est l'heure de réparer : c'est l'heure de réveiller la conscience du monde du lourd sommeil où l'a plongée le poison des idées fausses largement diffusées. Et cela d'autant plus qu'en ce temps de désarroi matériel et moral, ceux qui, aux jours dits « heureux », bien loin de voir dans l'absence de tout lien avec l'éternel le vice radical de tous leurs plans, n'avaient conscience, ni pour eux-mêmes ni pour la société, de cette absence, ceux-là reviennent de leur illusion et recon-

naissent la fragilité et l'inconsistance de toute construction purement humaine.

Ce qui naguère apparaissait clairement au chrétien à la foi vive, souffrant de l'ignorance des autres, maintenant, dans l'effroyable bouleversement qui revêt la solennité d'un jugement général, apparaît plus clairement encore aux tièdes, aux indifférents, aux esprits superficiels. Ce qui se manifeste tragiquement en des péripéties nouvelles, c'est la même vieille vérité qui, de siècle en siècle, de génération en génération, gronde dans la parole du Prophète : « Omnes qui Te derelinquant confundentur : recedentes a Te, in terra scriabentur : quoniam derelinquerunt venam aquarum viventium, Dominum » (Jér. 17, 13) (1).

L'heure, cependant, n'est pas aux lamentations mais aux actes. Au lieu de pleurer sur ce qui a été ou sur ce qui est, la consigne est de reconstruire ce qui sera et qui, pour le bien de la société, doit être. Saisis de l'enthousiasme des Croisades, que les meilleurs de la Chrétienté s'unissent dans un même esprit de vérité, de justice et d'amour, au cri de : Dieu le veut ! prêts à servir et à se sacrifier comme les croisés d'autrefois. Il s'agissait alors de libérer la Terre sanctifiée par la vie du Verbe Incarné : aujourd'hui il s'agit, si Nous pouvons Nous exprimer ainsi, d'une nouvelle croisière sur la mer des erreurs du temps présent, pour aller délivrer la terre sainte de l'esprit, celle qui portera les principes et les lois immuables de constructions sociales d'une solidité intérieure à toute épreuve.

Pour atteindre un but aussi élevé, près de la crèche du Prince de la paix, et confiant que sa grâce se répandra dans tous les cœurs, Nous Nous adressons :

(1) « Tous ceux qui t'abandonnent seront confondus : ceux qui se détournent de toi seront inscrits sur la terre, car ils ont abandonné la source des eaux vives, le Seigneur. »

à vous, Fils bien-aimés, qui reconnaissez et adorez en Jésus-Christ votre Sauveur ; à tous ceux qui Nous sont unis au moins par le lien spirituel de la foi ; à tous ceux enfin qui, pour sortir du doute et de l'erreur, attendent lumière et guide ; et nous vous exhortons et conjurons avec une paternelle insistance, non seulement de comprendre intimement la gravité terrible des circonstances présentes, mais aussi de songer à la possibilité d'une bienfaisante aurore surnaturelle, et de vous unir, et de travailler en commun pour le renouvellement de la société en esprit et en vérité.

Le but essentiel de cette croisade nécessaire et sainte, c'est que l'étoile de la paix, l'étoile de Bethléem se lève à nouveau sur l'humanité, éclatante, heureuse, pacifiante comme la promesse et le prélude d'un avenir meilleur et plus fécond.

Certes, la route qui va de l'obscurité à l'aube radieuse sera longue ; mais ce sont les premiers pas qui comptent, les cinq premières étapes, définies, pour ainsi parler, dans les cinq formules que voici :

I. — DIGNITÉ ET DROITS DE LA PERSONNE HUMAINE

Voulez-vous que l'étoile de la paix se lève et s'arrête sur la société ? De tout votre pouvoir, travaillez à rendre à la personne humaine la dignité dont Dieu l'a gratifiée dès l'origine ; ne permettez pas qu'on amplifie le groupement humain au point d'en faire une masse sans âme ; portez remède au désarroi économique, social, politique, intellectuel et moral, à l'absence de principes solides et de fortes convictions, à la surexcitation et au caprice des sensibilités et des instincts. Par tous les moyens permis, favorisez dans tous les domaines de l'activité, les formes sociales qui permettent et garantissent l'entière responsabilité personnelle dans l'ordre temporel comme dans l'ordre éternel.

Faites qu'on respecte dans la pratique ces droits fondamentaux de la personne : droits à la conservation et au développement de la vie corporelle, intellectuelle et morale, et en particulier droit à une formation et à une éducation religieuse ; droit au culte de Dieu privé et public, y compris la bienfaisance religieuse ; droit au mariage surtout, et à la réalisation de sa fin : la société conjugale et familiale ; droit au travail comme à l'indispensable soutien de la vie de famille ; droit au libre choix d'un état de vie, y compris l'état sacerdotal ou religieux ; droit à l'usage des biens matériels dans les limites du devoir et des obligations sociales.

II. — DÉFENSE DE L'UNITÉ SOCIALE ET PARTICULIÈREMENT DE LA FAMILLE

Voulez-vous que l'étoile de la paix se lève et s'arrête sur la société? Rejetez toutes les formes du matérialisme qui, ne voyant dans le peuple qu'un troupeau d'individus distincts sans consistance intérieure, considère le sujet d'un pouvoir absolu.

Cherchez à concevoir la société comme un organisme que la Providence a fait venir à sa maturité ; organisme un, qui, dans les limites à lui assignées et selon ses qualités propres, tend, par la collaboration des diverses classes et professions, aux fins éternelles et toujours nouvelles de la culture et de la religion.

Défendez l'indissolubilité du mariage ; donnez à la famille, cellule nécessaire de la nation, l'espace, l'air et la lumière, pour qu'elle puisse se vouer à sa mission : propager la vie, éduquer les enfants dans un esprit conforme à ses propres convictions religieuses. Maintenez, affermissez ou reconstituez selon vos forces, son unité économique, spirituelle, morale et juridique ; faites en sorte que les domestiques aussi aient part aux biens matériels et spirituels de

la famille. Occupez-vous de procurer à chaque famille un foyer qui lui permette, dans la santé matérielle et morale, de montrer sa vigueur et sa valeur.

Veillez à ce que chantiers, usines, ne soient pas si éloignés de l'habitation du travailleur, que le chef de famille, l'éducateur des enfants, devienne presque étranger à sa propre maison.

Veillez surtout à faire renaître entre les écoles publiques et la famille ce lien de confiance et d'entraide qui, après avoir autrefois produit des résultats si heureux, a fait place aujourd'hui à la méfiance, là où l'école, sous l'influence ou la contrainte de l'esprit matérialiste, empoisonne et détruit ce que les parents avaient déposé dans l'âme des enfants.

III. — DIGNITÉ ET PRÉROGATIVES DU TRAVAIL

Voulez-vous que l'étoile de la paix se lève et s'arrête sur la société ? Mettez le travail à la place que Dieu lui a assignée dès l'origine. Moyen indispensable pour établir la domination de l'homme sur la terre, voulu par Dieu pour sa gloire, tout travail possède une dignité inaliénable, en même temps qu'il est étroitement lié au perfectionnement de la personne. Dignité, noblesse du travail, nullement avilies par la peine et la fatigue, effets du péché originel, qui doivent être supportées en esprit d'obéissance et de soumission à la volonté de Dieu.

Ceux qui connaissent les grandes Encycliques de Nos Prédécesseurs, et Nos précédents Messages, n'ignorent pas que l'Eglise n'hésite nullement à tirer de la noblesse morale du travail toutes ces conséquences pratiques et à les appuyer de toute son autorité. Ces conséquences comprennent, outre un juste salaire qui suffise aux besoins de l'ouvrier et de sa famille, la conservation et le perfectionnement d'une organisation sociale qui assure une propriété privée,

fût-elle modeste, à toutes les classes de la population, qui favorise l'éducation supérieure aux enfants des classes ouvrières mieux doués d'intelligence et de bonne volonté, qui ait soin de promouvoir les activités pratiques favorables à l'esprit social, dans le quartier, le village, la province, le peuple et la nation ; qui, atténuant les conflits d'intérêts et de classes, ne laisse pas aux ouvriers l'impression d'être mis en marge de la société, mais leur donne l'expérience réconfortante d'une solidarité vraiment humaine, chrétiennement fraternelle.

Les réformes sociales seront plus ou moins avancées et parfaites dans chaque nation, selon sa puissance économique. C'est seulement par un échange intelligent et généreux des ressources entre puissants et faibles que l'on parviendra à une pacification générale qui ne laisse plus subsister aucun foyer de discorde ou de haine susceptible de donner naissance à de nouveaux malheurs.

Des signes clairs permettent de penser que dans la fermentation de tous les préjugés et de tous les sentiments de haine, conséquences tristes et inévitables de cette psychose aiguë de la guerre, la conscience qu'ont les peuples de leur intime et mutuelle solidarité dans le bien comme dans le mal, loin de s'atténuer devient plus vive et plus agissante. N'est-ce pas un fait que des penseurs profonds voient de mieux en mieux que la voie du salut, c'est que toutes les nations renoncent à un isolement égoïste, et qu'ils sont tout prêts de demander à leur patrie une lourde part des sacrifices que réclame la pacification sociale en d'autres nations ? Puisse ce message de Noël, adressé à tous ceux qu'animent une bonne volonté et un cœur généreux, encourager et accroître dans tous les peuples les bataillons de la croisade sociale ! Et que Dieu veuille accorder à leurs pacifiques étendards la victoire que mérite une si noble entreprise.

IV. — « RÉINTÉGRATION » DE L'ORGANISATION JURIDIQUE
DANS L'ORDRE MORAL ET RELIGIEUX

Voulez-vous que l'étoile de la paix se lève et s'arrête sur la vie sociale ? Collaborez à une profonde réintégration de l'organisation juridique dans l'ordre moral et religieux.

A l'heure actuelle, le sens juridique subit de fréquentes et graves atteintes, du fait des affirmations et réalisations d'un positivisme et d'un pragmatisme servilement enchaînés au service de certains groupements, de certaines classes, de certains mouvements dont les programmes fixent la voie à la législation et à la pratique judiciaire.

Pour remédier à cette situation il faut remettre en valeur cette idée que le fondement de l'ordre juridique, c'est le domaine souverain de Dieu, que l'ordre juridique échappe à l'arbitraire des hommes ; que sa puissance de protection et de répression s'étend jusqu'aux imprescriptibles droits de l'homme et les défend contre les atteintes de n'importe quel pouvoir humain.

D'une organisation juridique voulue de Dieu, découle pour l'homme le droit inaliénable à la sécurité juridique, et par conséquent, à un « domaine de droit » bien défini, protégé contre toute atteinte arbitraire.

Les relations de l'homme avec l'homme ; de l'individu avec la société, l'autorité, les obligations civiles ; les relations de la société et de l'autorité avec les individus, doivent être assises sur une base juridique nettement précisée et confiées, au besoin, à la sauvegarde du pouvoir judiciaire. Cela suppose :

a) un tribunal et un juge qui suivent les directives d'un droit clairement formulé et déterminé ;

b) des principes juridiques clairs, qui ne puissent être renversés par des appels abusifs à un prétendu

sentiment populaire, et cela pour des motifs purement utilitaires ;

c) la reconnaissance de ce principe, que même l'Etat, les fonctionnaires et les organisations qui dépendent de lui sont tenus à la réparation et au retrait des mesures lésant la liberté, la propriété, l'honneur, la condition et la santé des individus.

V. — UNE CONCEPTION CHRÉTIENNE DE L'ÉTAT

Voulez-vous que l'étoile de la paix se lève et s'arrête sur la société humaine ? Collaborez à la mise au point d'une conception et d'une réalisation d'un Etat, fondées sur une discipline raisonnable, un noble humanisme, et le sens de la responsabilité chrétienne.

Contribuez à ramener l'Etat et son pouvoir au service de la société, au respect sans réserve de la personne humaine et des activités qui lui permettent d'atteindre ses fins éternelles.

Travaillez à dissiper les erreurs qui soustraient l'Etat et son pouvoir au domaine de la moralité ; qui les dégagent du lien tout moral les unissant à la vie des individus et des sociétés, et les mène à renier ou à ignorer pratiquement la dépendance essentielle qui les relie à la volonté du Créateur.

Tâchez de promouvoir la diffusion et la reconnaissance de la vérité qui enseigne que, même dans le domaine temporel, ce qui donne au « régner » son sens profond, sa vraie moralité et sa légitimité suprême, c'est le « servir ».

Réflexions sur la guerre mondiale et le renouvellement social

Dieu veuille très chers Fils, que tandis que Notre voix parvient à vos oreilles, votre cœur soit profondément ému et impressionné par la gravité sérieuse, l'ardente sollicitude, la pressante insistence avec

lesquelles nous cherchons à vous pénétrer de ces principes. Nous voulons que ce qui précède soit un appel à la conscience universelle, un cri de ralliement pour tous ceux qui savent généreusement évaluer la grandeur de leur mission et de leurs responsabilités d'après l'immensité du désastre universel.

Une grande partie de l'humanité, et même, Nous n'hésitons pas à l'affirmer, un bon nombre de ceux qui se proclament chrétiens, partagent en un certain sens la responsabilité collective de la mauvaise orientation, des méfaits et du manque absolu d'élévation morale dont souffre la société d'aujourd'hui.

Cette guerre mondiale, et tout ce qui s'y rattache, qu'on envisage ses causes éloignées ou prochaines, ou ses conséquences matérielles, juridiques et morales, que représente-t-elle d'autre qu'un brusque écroulement ? Des esprits superficiels ont pu en être surpris ; mais la catastrophe avait été prévue et redoutée de tous ceux dont le regard avait scruté jusqu'en ses profondeurs un ordre social qui, sous des apparences trompeuses et par-delà le mensonge des formules conventionnelles, dissimulait une faiblesse fatale, un désir exaspéré de lucre et de domination.

Ce que l'on arrivait encore à réprimer en temps de paix éclata, lors de la déclaration de guerre, en une lamentable série de mesures en contradiction complète avec l'esprit d'humanité du christianisme. Les conventions internationales destinées à humaniser la guerre, en la limitant aux seuls combattants, en fixant les règles de l'occupation des territoires et de la capture des vaincus, sont restées lettre morte en maints endroits. Et qui pourrait prédire la fin d'un état de choses qui ne fait qu'empirer de jour en jour ?

Les peuples souhaitent-ils par hasard assister sans réagir à l'extension de ce désastre ? Ou bien, sur les ruines d'un ordre social qui a donné une preuve si tragique de son impuissance à procurer le bien-

être des peuples, toutes les grandes âmes, toutes les bonnes volontés ne doivent-elles pas plutôt s'unir dans le serment solennel de ne s'accorder aucun repos avant que, dans tous les Etats et toutes les Nations de la terre, ne se soient formées des légions d'hommes absolument décidés à reconstruire l'édifice social sur l'inébranlable centre de gravité de la loi divine, entièrement dévoués au service de personnes et de communautés qui auraient retrouvé en Dieu leur vraie noblesse ?

Ce souhait, l'humanité doit de pouvoir le formuler à la multitude innombrable des morts qui reposent dans les champs de bataille. En sacrifiant leur vie pour accomplir leur devoir, ils ont offert un holocauste pour un ordre social nouveau et meilleur.

Ce vœu, l'humanité le reçoit encore de la foule immense des mères, des veuves et des orphelins, qui se sont vu arracher la lumière, la consolation et le soutien de leur vie.

Ce vœu, l'humanité l'entend formuler par ces exilés sans nombre que l'ouragan de la guerre a déracinés et transportés loin de leur patrie, puis dispersés sur la terre étrangère. Ceux-ci ne pourraient-ils pas s'approprier la plainte du prophète : « Notre héritage a été donné à d'autres, notre demeure abrite maintenant des étrangers » ? (Jer. Lam., 5, 2.)

Ce vœu est encore celui des centaines de milliers de personnes qui, sans la moindre faute de leur part, mais simplement parce qu'elles appartiennent à telle race ou à telle nationalité sont vouées à la mort ou à un dépérissement progressif ?

Il est également celui de la multitude des non-combattants, femmes, enfants, malades et vieillards, victimes de la guerre aérienne. Celle-ci, dont nous venons de dénoncer plus d'une fois les horreurs, a anéanti sans aucun discernement, ou du moins sans assez de prudence, les vies, les biens, les santés, les demeures, les lieux de bienfaisance et de prière.

Ce vœu, enfin, est exprimé par les torrents de larmes et d'amertume, par les innombrables douleurs et souffrances morales qu'entraîne le déroulement homicide de ce gigantesque conflit. Toutes ces voix supplient le ciel, par l'invocation de l'Esprit-Saint, de délivrer enfin le monde du cauchemar de la violence et de la terreur.

Invocation au Rédempteur du Monde.

C'est aux pieds du « Désiré de toutes les nations » que nous porterons nos vœux de renouvellement social. En quel lieu pourrions-nous les formuler avec plus de sécurité tranquille, de confiance, de foi certaine d'être exaucée ? Sous nos yeux, le Sauveur est couché dans la crèche, avec tout le charme d'un Petit Enfant, mais aussi avec tout l'émouvant attrait de sa Mission rédemptrice qui commence. En quel lieu du monde cette noble et sainte croisade pour l'assainissement et le renouvellement de la société pourrait-elle trouver de consécration plus parlante, recevoir de plus efficaces encouragements qu'à Bethléem ? C'est ici même, dans l'adorable mystère de l'Incarnation, que nous apparaît le Nouvel Adam, aux sources de grâce et de vérité duquel il convient que toute l'humanité vienne puiser l'eau salutare, si elle ne veut pas périr dans le désert de cette vie. « C'est de sa plénitude que nous avons tous reçu » (10, I, 16). Et cette plénitude de vérité et de grâces se déverse aujourd'hui encore sur le monde, tout comme il y a vingt siècles, sans avoir rien perdu de sa force. Sa lumière triomphe de n'importe quelles ténèbres, un rayon de son amour a raison du révoltant égoïsme qui empêche tant d'hommes de progresser et de travailler à leur bien-être. Quant à vous, volontaires qui participez à cette sainte croisade des temps nouveaux, levez l'étendard de la régénération morale et chrétienne, déclarez la guerre

à toutes les ténèbres qu'engendre l'abandon de Dieu, à toutes les haines que provoque la discorde entre frères. Entreprenez-la, cette lutte, au nom d'une humanité très gravement malade, qu'il s'agit de guérir en formant chrétiennement les consciences.

Que notre bénédiction, Nos vœux et Nos paternels encouragements accompagnent votre généreuse entreprise. Qu'ils aillent consoler tous ceux qui ne se refusent pas à de durs sacrifices, et emploient ainsi des armes beaucoup plus puissantes que le fer pour combattre les maux dont souffre la société. Sur votre croisade pour un idéal chrétien, social et humain, resplendit consolante et attirante l'étoile qui brillait sur la grotte de Bethléem. Cette étoile fut dans tous les temps l'astre de bon augure de l'ère chrétienne. A sa vue, tous les cœurs fidèles ont obtenu, obtiennent et obtiendront la force : « Que des armées entières me tiennent tête, je n'en espérerai pas moins en Lui. » (Ps. 26, 3.) Vous trouverez le Christ partout où resplendit cette étoile : « Avec un tel guide, nous ne nous perdrons pas. Allons au Christ en passant par lui, pour pouvoir nous réjouir à tout jamais avec l'enfant qui naît aujourd'hui. » (Saint Augustin, Ser. 189, c. 4 — Migne P. L., XXXVIII, col. 1007.)